

Commission permanente du Conseil général du 11 septembre 2008

Pascal Popelin a rapporté quinze délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Convention de financement des consultations de dépistage du VIH, VHB, VHC

Le Conseil général organise des consultations gratuites relatives au dépistage du VIH et des hépatites B et C, assurées par le Centre d'information anonyme et gratuit situé à l'hôpital Avicenne de Bobigny. La Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France rembourse au Département les dépenses liées à cette initiative, pour un montant fixé dans la convention de financement à 82 000€.

Subvention de fonctionnement à la permanence des soins de la Seine-Saint-Denis

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 75 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Permanence des soins 93 », pour contribuer au financement de l'organisation et de la coordination des moyens médicaux nécessaires pour répondre aux situations d'urgences médicales en Seine-Saint-Denis (numéro téléphonique 15).

Subvention de fonctionnement à l'association « Les élus locaux contre le SIDA »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 500€ au titre de l'année 2008 à l'association « Les élus locaux contre le SIDA », qui œuvre pour sensibiliser les collectivités locales à mettre en œuvre des politiques de lutte contre le SIDA.

Financement d'un « emploi tremplin » en faveur de l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante

Pascal Popelin a proposé que le Conseil général s'associe au Conseil régional d'Ile-de-France pour financer à hauteur de 6 000€ annuels un « emploi tremplin » de secrétaire administrative (BTS), pour l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante.

Financement d'un « emploi tremplin » en faveur de l'association « Soleils »

Pascal Popelin a proposé que le Conseil général s'associe au Conseil régional d'Ile-de-France pour financer à hauteur de 8 000€ annuels un « emploi tremplin » de chargé de développement, pour l'association « Soleils » qui met en œuvre des actions de prévention et d'éducation nutritionnelle en milieu scolaire et à destination du grand public en Seine-Saint-Denis.

Subvention d'investissement et de fonctionnement à l'association « Le cirque du vent »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 29 000€ à l'association « Le cirque du vent », pour contribuer à la création à Saint-Denis d'un établissement d'accueil collectif pour la petite enfance de 20 places à gestion parentale. Pour le fonctionnement, l'établissement bénéficiera d'une subvention départementale de 6€ par jour et par place effectivement occupée.

Subvention de fonctionnement à l'association « Amicale du nid » pour la création d'un lieu d'accueil de jour pour femmes isolées avec enfant

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 68 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Amicale du nid », pour contribuer au

financement du nouveau lieu d'accueil de jour pour femmes isolées avec enfant ouvert en mai 2008 à Saint-Denis. Cette structure apporte un soutien aux femmes isolées en grande difficulté et en danger de prostitution et à leurs enfants.

Convention de financement des actions de prévention réalisées par le Conseil général dans le domaine de la santé

Le Conseil général développe des politiques de prévention dans le domaine de la santé. Le Groupement régional de santé publique d'Ile-de-France a décidé de soutenir financièrement le Département en 2008 dans deux de ces initiatives : une action d'accueil et d'orientation santé des personnes en situation de précarité (8 000€) et les actions de prévention et éducation pour la santé bucco-dentaire chez les enfants (37 000€). Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention permettant au Conseil général de bénéficier de ces financements.

Subvention de fonctionnement à l'association « Ikambere »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 64 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Ikambere », qui propose divers services à des femmes atteintes par le VIH (Sida).

Subvention de fonctionnement à l'association « Dessine moi un mouton »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 38 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Dessine moi un mouton », qui soutient des familles touchées par le VIH (Sida).

Convention de financement de la structure « Tête à tête »

Le Conseil général a créé dans le centre commercial Rosny 2 un espace destinée à la jeunesse, dans le cadre de sa politique de prévention des conduites à risques. Le Groupement régional de santé publique d'Ile-de-France a décidé de soutenir financièrement le Département en 2008 dans deux des initiatives organisées au sein du « Tête à tête » : une action sur les méfaits du cannabis au moyen d'une exposition (15 000€) et l'animation des espaces de parole collectifs autour de la sexualité des 13-25 ans (50 000€). Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention permettant au Conseil général de bénéficier de ces financements.

Financement d'un « emploi tremplin » en faveur de l'association « SOS victimes 93 »

Pascal Popelin a proposé que le Conseil général s'associe au Conseil régional d'Ile-de-France pour financer à hauteur de 8 000€ annuels un « emploi tremplin » d'accueillant juriste, pour l'association « SOS victimes 93 », qui œuvre en faveur de l'aide aux victimes.

Subvention de fonctionnement à l'association « Enfance et musique»

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 38 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Enfance et musique », qui intervient pour le développement des pratiques culturelles et artistiques dans les centres de Protection maternelle et infantile du département et dans les crèches gérées directement par le Conseil général.

Subvention de fonctionnement au Comité départemental d'éducation pour la santé

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 8 000€ au titre de l'année 2008 au Comité départemental d'éducation pour la santé, qui coordonne et met en œuvre différentes initiatives d'éducation à la santé.

Convention avec la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole afin de permettre le versement aux familles de la nouvelle prestation ADAJE Seine-Saint-Denis

Le plan départemental de relance pour la création de places d'accueil en faveur de la petite enfance, adopté par le Conseil général le 5 juin 2008 sur proposition de Pascal Popelin, prévoit la création d'une prestation destinée à aider les familles à revenus modestes et moyen qui ont recours à une assistante maternelle agréée. Pascal Popelin a présenté la convention organisant le partage

d'informations avec la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole, afin de payer cette nouvelle prestation aux familles qui peuvent en bénéficier.

Trois autres rapports examinés au cours de cette réunion concernaient le canton de Livry-Gargan

Application du quotient familial dans les collèges

Depuis 2006, le Conseil général a décidé la mise en place d'un quotient familial pour les demi-pensionnaires des collèges publics du département. Pour permettre son application, le Département verse aux collèges des dotations. Au titre de l'année 2008, le solde de ces dotations a été arrêté à 10 369€ pour le collège Léon-Jouhaux et 9 123€ pour le collège Edouard-Herriot.

Participation aux frais de transport pour la pratique des activités sportives dans les collèges

Depuis 1996, le Conseil général aide les collèges qui ont besoin d'avoir recours à un moyen de transport collectif pour rejoindre des équipements sportifs éloignés géographiquement pour les cours d'éducation physique et sportive. A ce titre, le collège Léon-Jouhaux percevra une subvention départementale de 10 429,29€ pour l'année 2008.

Subventions à des associations sportives livryennes

La Commission permanente a attribué des subventions de fonctionnement à 5 associations sportives livryennes :

- 10 000€ au cercle d'escrime Jean-Moret pour l'organisation de la Coupe Jean-Moret les 4 et 5 octobre 2008,
- 5 000€ au club d'échecs « la Dame de sévigné » pour l'organisation de son tournoi international de parties rapides le 11 mai 2008,
- 4 000€ au club nautique de Livry-Gargan pour l'organisation du tournoi international de water-polo Roger-Lebas les 22,23,et 24 mars 2008,
- 1 000€ au club des javelots livryens pour l'organisation du championnat régional d'Ile-de-France le 24 mai 2008,
- 400 € au club d'athlétisme pour la participation de deux athlètes aux championnats d'Europe et du monde vétérans.

En outre, 2 Livryens ont bénéficié d'une subvention départementale pour des travaux à réaliser à leur domicile, au titre du dispositif d'aide départementale aux propriétaires occupants à revenus modestes.